



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de GALLERON (Ioana), « Établissement du texte », *Théâtre*, Tome I,
BOISSY (Louis de), p. 241-242

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0241](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09905-5.p.0241)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Pièce à succès, *Le Babillard* connaît plus d'éditions que les pièces le précédant dans ce volume, ce qui rend moins immédiate l'identification de la version la plus appropriée en tant que texte de base. En effet, les trois dernières impressions du *Babillard* sont, toutes, réalisées à l'étranger, posant la question de la collaboration effective de Boissy à leur établissement. On peut facilement laisser de côté la version incluse dans le théâtre de Boissy procuré par Néaulme en 1758, pour des raisons exposées dans l'introduction générale. Dans l'ordre chronologique, on a ensuite le texte publié par Van Ghelen en 1752 :

LE / BABILLARD, / COMEDIE EN UN ACTE. / De Monsieur DE BOISSY. / VIENNE EN AUTRICHE, / Chez JEAN PIERRE VAN GHELEN, Imprimeur de / la Cour de sa Majesté Imperiale & Royale. / M D CC LII.

Il paraît toutefois improbable que Boissy ait été en contact avec cet éditeur, qui se trouve dans une ville avec laquelle il n'a pas d'échanges. Le texte publié est globalement conforme à ceux que l'on trouve en France chez Prault, à quelques variantes de ponctuation près, dont les plus significatives sont signalées en notes de fin.

Le même doute concerne la version du *Babillard* parue à La Haye, en 1750, et dans laquelle on ne trouve, de nouveau, que des variantes peu nombreuses et globalement peu significatives :

LE / BABILLARD / COMEDIE / En un Acte en Vers. / A LA HAYE / Se vend chez PIERRE GOSSE Junior. / Libraire de S.A.R / 1750.

Comme dans le cas de *L'Impatient*, le texte qui s'impose comme base pour l'édition est donc celui de Prault 1746 :

LE / BABILLARD, / *COMÉDIE* / *De Monsieur DE BOISSY*. / Représentée par les Comédiens François, / au mois de Juin 1725. / *Troisième édition, revue et corrigée*. / Le prix est de vingt-quatre sols. / A PARIS, / Chez PRAULT père, Quai de Gêvres, / au Paradis. / M.DCC.XLVI.

Il s'agit d'un texte relativement correct et soigné, apportant peu de différences par rapport à la seconde édition de 1734, dont il reproduit d'ailleurs l'approbation et le privilège :

LE / BABILLARD, / *COMÉDIE* / *De Monsieur DE BOISSY*. / Représentée par les Comédiens François, / au mois de Juin 1725. / *Seconde Edition revue et corrigée*. / Le prix est de vingt-quatre sols. / A PARIS, / Chez PRAULT Pere, Quay de Gêvres, / au Paradis. / M.DCC.XXXIV. / *Avec Approbation et Privilège du Roy*.

Cette seconde édition a été elle-même soigneusement établie à partir de la première édition parue chez Ribou, dont elle élimine plusieurs erreurs, comble quelques lacunes et soigne la ponctuation et l'orthographe :

LE / BABILLARD, / *COMÉDIE*. / Le prix est de vingt-cinq sols. / A PARIS, / Chez la Veuve de PIERRE RIBOU, vis-à-vis la / descente du Pont-Neuf, à l'image S. Loüis. / M.DCC.XXXV. / *Avec Approbation et Privilège du Roy*.

Enfin, a également été consultée pour l'établissement de la présente édition une version sans lieu ni date, conservée à la Bibliothèque nationale sous la cote YF-4025, et probablement publiée entre 1746 et 1750, si l'on tient compte de la mention « quatrième édition » sur la page de titre :

LE / BABILLARD, / *COMÉDIE*, / *De Monsieur DE BOISSY*, / de l'Académie Française. / *Représentée pour la première fois par les Comédiens François, au mois de Juin 1725*. / Quatrième Edition, revue et corrigée.